

LA DURÉE DE GARANTIE, À COMPTER DU JOUR DE L'ACHAT, EST DE 2 ANS.

Cette garantie de fabrication porte sur les meubles correctement installés, utilisés et entretenus par l'acheteur. Déterminant sont également les notices d'entretien spécifiques.

Sont exclus de la garantie : les dégâts provoqués par des utilisations inadéquates, par des accidents ou catastrophes, par les animaux domestiques, par la négligence des instructions données dans le présent certificat, par des détériorations volontaires, par des traitements effectués par des personnes incompetentes, par des transports ou chutes, par des salissures, par des objets pointus ou coupants abimant les matériaux (revêtements, bois etc ...).

CETTE GARANTIE NE COMPREND PAS :

- Le propre matériel du client ou les finitions appliquées aux produits Alki.
- Placage de bois naturel (un matériau naturel) qui peut présenter des différences de teinte entre les feuilles de placage et le chêne massif, et sera plus apparent entre les lots différents et la décoloration sur les placages de bois qui peut être causée par une exposition aux U.V. rayons/ lumière du soleil.
- Acceptation de la couleur, du grain et des taches du bois qui peuvent survenir en raison des éléments naturels du bois.
- Les produits qui ont été modifiés ou utilisés conformément aux directives ou avertissements d'application et d'installation d'Alki.
- Les produits qui doivent être remplacés en raison de l'usure normale, de la négligence, des abus, des accidents ou des dommages liés au transport.
- Produits utilisés à des fins de location.
- Cette garantie exclut les tissus, les cuirs et tout autre textile du rétrécissement normal, du froissement, de l'étirement et de l'usure naturelle. Pour les normes de qualité, Alki's exclut spécifiquement certains tissus des produits.
- Alki ne garantit pas les marques, cicatrices ou plis apparaissant naturellement sur le cuir. En aucun cas, Alki ne pourra être tenu responsable, soit en responsabilité délictuelle, soit par contrat pour toute perte ou dommage direct, spécial, accidentel, consécutif ou exemplaire. Cette garantie est le seul recours du client en cas de défaut du produit. Alki ne donne aucune garantie, y compris les garanties expresses ou implicites de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier, autres que les garanties expresses contenues dans les présentes.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ENSEMBLE DES GARANTIES DE ALKI :

- ALKI donne une garantie complète sur tous les modèles pendant les 2 premières années.
- S'il peut être remédié à un défaut constaté, la réparation sera effectuée sans frais pour l'acheteur dans le délai des 2 ans de garantie.
- S'il ne peut être remédié au défaut ou si la réparation s'avère trop coûteuse, l'objet sous garantie sera échangé. Si le modèle n'est plus disponible, l'objet incriminé sera remplacé dans la mesure du possible par un objet équivalent. L'échange est effectué sans frais pendant les 2 ans de garantie.
- ALKI s'engage à effectuer les réparations sous garantie dans les meilleurs délais.
- La décision de réparation ou d'échange appartient à ALKI seul.
- Les réparations ou échanges ne donnent pas lieu à prolongation du délai de garantie.

Eñaut JOLIMON DE HARANEDER
P.D.G

